

Approfondir les enjeux 8 octobre 2020 Dunkerque, La halle aux sucres



Roland PEYLET

Président de la

Commission particulière du débat public

Organisation de la réunion

- Un impératif : le respect des règles de sécurité sanitaire
- Une formule adaptée, associant « présentiel » et « distanciel » :
 - Une salle à Dunkerque
 - Une salle virtuelle via Zoom
- Une procédure simple d'inscription préalable pour chaque mode de participation avec indication des coordonnées des participants.





Jean François MONTAGNE

Vice-Président en charge de la Transition écologique et de la résilience

Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)



Dominique SIMON

Membre de la

Commission particulière du débat public



Qui organise le débat ?

- Une commission particulière
 - Roland Peylet, président
 - Claude Brévan
 - Dominique Simon
 - Jacques Roudier
- Un secrétariat général
 - Priscilla Cassez
 - Eric Bonté
 - Christine Marco
 - Valentine Collet



Les 6 principes du débat

INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITE DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics





DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

Les modalités du débat

```
« Croiser les regards »
```

« Associer les territoires »

« Faire s'exprimer les points de vue d'acteurs »

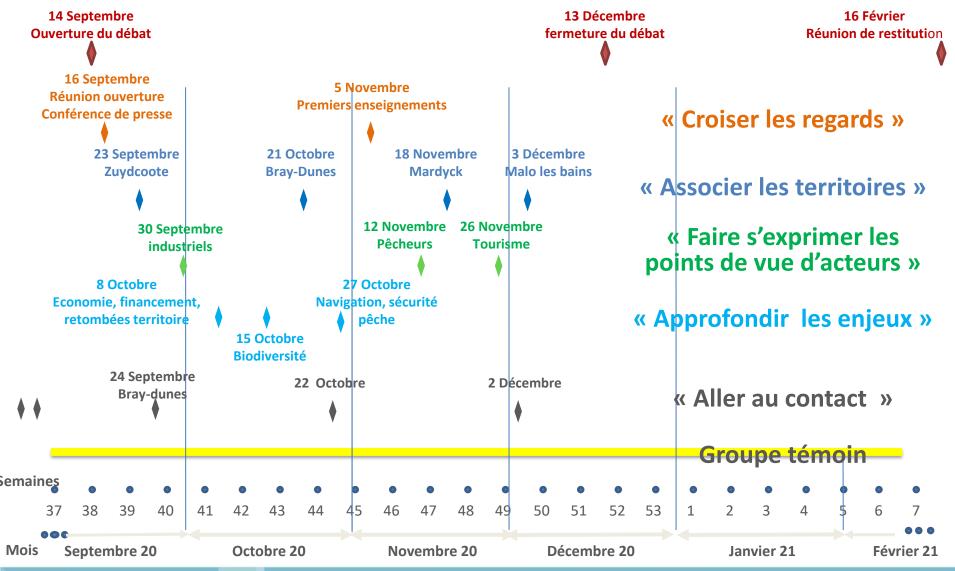
« Approfondir les enjeux »

« Aller au contact »

Groupe témoin



Les événements du débat







Comment participer au débat

- Venir à un événement public (émargement et port du masque obligatoires)
- Rencontrer la commission à l'occasion du déplacement de son cyclomaton sur un de vos lieux de vie (marché, centre commercial, etc.)
- Enregistrer une vidéo sur le cyclomaton[®]
- Rédiger une contribution ou un cahier d'acteur
- Poser des questions ou donner un avis sur le site internet de la CPDP
- Venir s'informer au local du débat à Dunkerque (16 rue Thiers)

https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr

Tél: 03 59 61 35 50





Les suites du débat public

- Dans les deux mois suivant la clôture du débat, la CPDP établit le compte-rendu que publie la Présidente de la CNDP en en dressant par ailleurs le bilan.
- Dans les trois mois suivant la publication du compte-rendu et du bilan, les maitres d'ouvrage font connaître leur décision quant à la poursuite ou non de leur projet, le cas échéant modifié à la lumière des éléments recueillis lors du débat public.
- Le compte rendu, le bilan et la décision des maîtres d'ouvrage font l'objet d'une publication sur le site du débat et celui de la CNDP.





Approfondir les enjeux :

Aspects économiques du projet et retombées sur le territoire

Déroulement de la réunion

Ouverture	Roland PEYLET	Président de la CPDP
Accueil	Jean-Francois MONTAGNE	Communauté urbaine de Dunkerque
Principes et modalités du débat	Dominique SIMON	Membre de la CPDP
Economie et financement du projet		
Aspects économiques de l'éolien en mer	Tommy ELEOUET	Commission de régulation de l'énergie (CRE)
Aspects économiques et financiers du projet	Les maitres d'ouvrage	EMD et RTE
Echanges avec le public		
Retombées pour le territoire : économie, emploi , formation		
Retombées fiscales pour le territoire	Pierre BRANGER	Dir. régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
Retombées du projet pour le territoire	Les maitres d'ouvrage	EMD et RTE
Echanges avec le public		



ÉOLIEN EN MER

Déroulement de la réunion

Ouverture	Roland PEYLET	Président de la CPDP
Accueil	Jean-Francois MONTAGNE	Communauté urbaine de Dunkerque
Principes et modalités du débat	Dominique SIMON	Membre de la CPDP

Economie et financement du projet

Aspects économiques	Tommy ELEOUET	Commission de régulation de l'énergie
de l'éolien en mer		(CRE)

Aspects économiques et	Les maitres d'ouvrage	EMD et RTE
financiers du projet		

Echanges avec le public

Echanges avec le public

Retombées pour le territoire : économie, emploi, formation ...

Retombées fiscales pour	Pierre BRANGER	Dir. régionale de l'environnement, de
le territoire		l'aménagement et du logement (DREAL

Retombées du projet	Les maitres d'ouvrage	EMD et RTE
pour le territoire		



ÉOLIEN EN MER



Tommy Eleouet

Chargé de mission au département dispositifs de soutien aux énergies renouvelables et aux consommateurs

Commission de régulation de l'énergie (CRE)



DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

Présentation du projet et de ses aspects économiques et financiers par les maîtres d'ouvrage **EMD et RTE**



Merci de votre attention



Vous avez la parole Temps limité à 3 min

Déroulement de la réunion

Ouverture	Roland PEYLET	Président de la CPDP
Accueil	Jean-Francois MONTAGNE	Communauté urbaine de Dunkerque
Principes et modalités du débat	Dominique SIMON	Membre de la CPDP
Economie et financement du projet		
Aspects économiques de l'éolien en mer	Tommy ELEOUET	Commission de régulation de l'énergie (CRE)
Aspects économiques et financiers du projet	Les maitres d'ouvrage	EMD et RTE
Echanges avec le public		

Retombées pour le territoire : économie, emploi, formation ...

Retombées fiscales pour Pierre BRANGER Dir. régionale de l'environnement , de l'aménagement et du logement (DREAL)

Retombées du projet Les maitres d'ouvrage EMD et RTE

Echanges avec le public

pour le territoire



ÉOLIEN EN MER



Pierre Branger

Chef du Service énergie, climat, logement, aménagement du territoire

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement (DREAL)



Les retombées du projet pour le territoire: emploi, formation, économie : le point de vue de la maîtrise d'ouvrage **EMD et RTE**



Vous avez la parole Temps limité à 3 min



Prochains rendez-vous:

Le 15 octobre : Approfondir les enjeux : biodiversité

Leffrinckoucke, 10 -13h: Avifaune, 18-21h: Milieux marins

Le 21 octobre : Associer les territoires
Place de l'éolien offshore dans la politique énergétique
Malo les Bains

Participez aussi sur https://dunkerque-eolien.debatpublic.fr